

Du 25 au 27 mai 2026 | Whistler Conference Centre

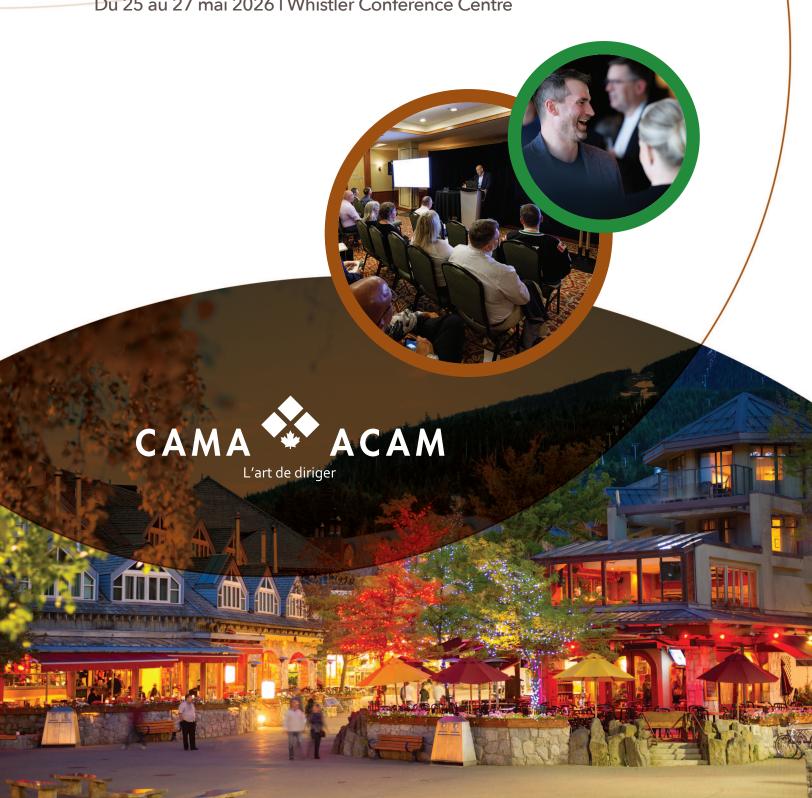


TABLE DES MATIÈRES

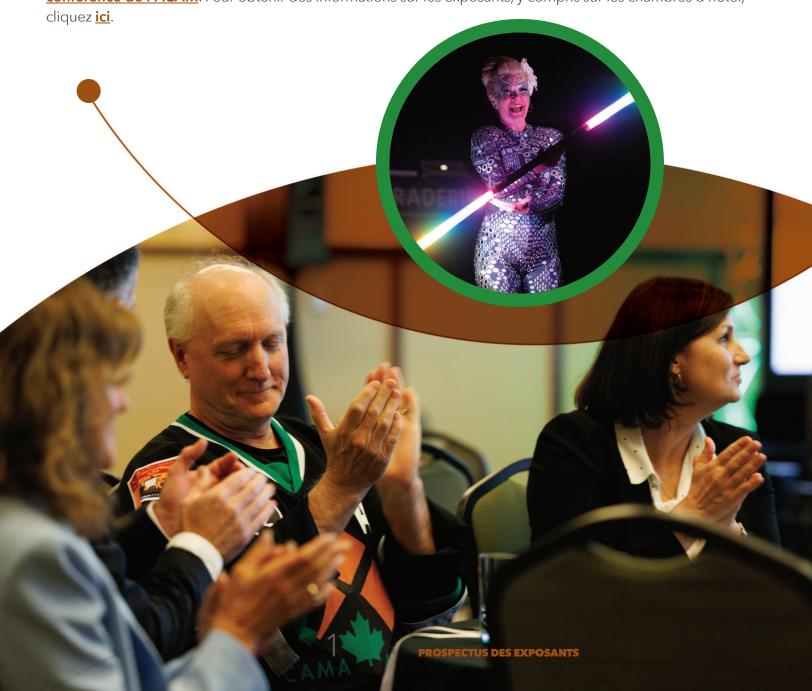
Conférence annuelle de l'ACAM 2026	1
À propos du salon des exposants	
Procédure de demande de stand	
Tarifs pour les stands ordinaires	
• Ce qui est inclus dans la location d'un stand	
• Ce qui N'EST PAS inclus dans la location d'un stand	5
• Prix de présence du salon des exposants	
• Procédure de réservation d'un stand	
Horaire d'exposition	
• Équipe commerciale de l'exposition et personnes-ressources	
Faits concernant l'adhésion à l'ACAM & conférence annuelle	
Qui participe?	
Membres de l'ACAM par province ou territoire	
Membres de l'ACAM par titre	
Merci à nos exposants de 2025	
Pourquoi participer?	11
• La force des contacts face à face	
Pourquoi participer?	1 1
Que fait l'ACAM pour promouvoir le salon?	1 1
Ce que pense les exposants de 2025	
Programme préliminaire de la conférence	13
Dates importantes pour les exposants	15
Sortir des sentiers battus	16
Moussez votre marque au-delà du stand!	16
Possibilités d'exposition tout au long de l'année	18
• Le bulletin « eBrief » de l'ACAM	18
Plan du salon 2026	19
Conditions et modelités d'exposition	20

CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ACAM 2026

L'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) est heureuse de présenter les possibilités des exposants suivants pour la Conférence de l'ACAM à Whistler, du 25 à 27 mai, 2026.

Bâtir un partenariat avec l'ACAM, c'est faire équipe avec les personnes chargées d'administrer les municipalités du Canada.

Pour tous les renseignements sur la conférence, y compris le bloc de chambres d'hôtel, visitez le <u>site Web de la conférence de l'ACAM</u>. Pour obtenir des informations sur les exposants, y compris sur les chambres d'hôtel, cliquez ici



À PROPOS DU SALON DES EXPOSANTS

Le plan du salon se trouve en <u>page 19</u> du présent document.

Cette année, nous sommes heureux d'offrir une expérience améliorée aux exposants dans notre salle d'exposition dynamique, avec tous les stands regroupés sur un seul étage afin d'assurer une visibilité et un engagement maximums.

Les exposants pourront choisir parmi des stands ordinaires de 8 pi x 10 pi ou 8 pi x 8 pi, ainsi qu'un nombre limité de kiosques Premium situés dans des zones à fort achalandage près des stations de nourriture et de boissons. Ces emplacements de choix sont conçus pour maximiser l'interaction avec les délégués et offrir une visibilité exceptionnelle à votre organisation.

Chaque inscription à un stand comprend deux laissez-passer exposant, couvrant deux petits-déjeuners, deux déjeuners et l'accès à la suite d'accueil. Pour toutes les catégories de stands, il est possible d'acheter jusqu'à trois laissez-passer supplémentaires moyennant des frais additionnels. Veuillez noter que les billets pour la Soirée décontractée et pour le Souper de la présidence sont vendus séparément et ne sont pas inclus dans l'inscription au stand.

Procédure de demande de stand

- Les stands seront vendus selon le principe du premier arrivé, premier réservé, la priorité allant d'abord aux partenaires Platine, puis aux partenaires commerciaux, suivis des exposants qui ont déjà participé à des événements de l'ACAM dans le passé.
- Les frais d'exposition doivent être payés en totalité au moment de votre inscription en ligne afin de garantir votre stand. Veuillez noter qu'un stand n'est pas considéré comme confirmé tant que le paiement n'a pas été reçu toute réservation impayée demeure ouverte et peut être attribuée à un autre exposant.
- Avant d'envoyer votre demande, bien lire les conditions générales d'exposition en <u>page 20</u>. L'ACAM se réserve le droit de refuser des demandes de stands d'exposition.

Tarifs pour les stands ordinaires

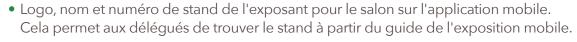
Type de stand et catégorie d'exposant	Coût
Kiosques premium - numéros 25, 29, 30, 34, 35, 39, 40, 44, 45, 49, 50, 54 sont 8' de profondeur x 10' de largeur: Les kiosques Premium sont situés dans des zones très fréquentées de la salle d'exposition, à proximité des stations de nourriture et de boissons. Ces emplacements de choix offrent aux exposants une visibilité accrue, une exposition maximale et davantage d'occasions de créer des liens avec les délégués. Chaque stand de 8' x 10' comprend : • Des rideaux arrière d'une hauteur de 2,5 mètres • Des séparateur latérals de cabine de 46 pouces • Une table d'exposition couverte et habillée d'une jupe de 1,80 mètre • 1 corbeille à papier • 2 chaises rembourrées • Électricité : prise double de 700 watts	Prix normal: 5 250,00 \$ + TPS Prix pour les partenaires commerciaux: 4 800,00 \$ + TPS
Kiosques ordinaires - numéros 26-28, 31-33, 36-38, 41-43, 46-48, 51-53 sont 8' de profondeur x 10' de largeur Les délégués disposeront d'un espace de 8' x 10' avec les caractéristiques suivantes : • Des rideaux arrière de 8 pieds de haut • Des séparateur latérals de cabine de 46 pouces • Une table d'exposition couverte et habillée d'une jupe de 1,80 mètre • 1 corbeille à papier • 2 chaises rembourrées • Électricité : prise double de 700 watts	Prix normal: 3 750,00 \$ + TPS Prix pour les partenaires commerciaux: 3 500,00 \$ + TPS
Kiosques ordinaires - numéros 1-24 sont 8' de profondeur x 8' de largeur Chaque stand de 8' x 8' comprend : • Des rideaux arrière de 8 pieds de haut • Des séparateur latérals de cabine de 46 pouces • Une table d'exposition couverte et habillée d'une jupe de 1,80 mètre • 1 corbeille à papier • 2 chaises rembourrées • Électricité : prise double de 700 watts	Prix normal : 3 500,00 \$ + TPS Prix pour les partenaires commerciaux : 3 250,00 \$ + GST

Pour bénéficier du tarif réservé aux partenaires d'affaires, vous devez être un partenaire d'affaires au moment de la réservation. Pour tout renseignement sur le programme Partenaires d'affaires, consulter le <u>site web de l'ACAM</u>.

Ce qui est inclus dans la location d'un stand

Le programme du salon des exposants comprend prévoit une réception de bienvenue, des pausesrafraîchissements et des tirages de prix de présence pour encourager les participants à visiter le salon à plusieurs reprises. À titre d'exposant, vous bénéficiez de ce qui suit :

- Stand drapé dans la zone d'exposition (rideaux arrière de 8' de haut et cloison latérale de 46 pouces).
- Une table à jupe de 6 pieds et deux chaises rembourrées.
- Électricité: Chaque stand comprend une prise double de 700 watts. Si vous avez besoin de plus de puissance, veuillez envisager l'achat d'une capacité électrique supplémentaire par l'entremise à travers du centre de conférences. Il est important d'indiquer sur votre formulaire d'inscription si vous avez besoin d'électricité, afin que nous puissions planifier en conséquence. Veuillez noter que, bien que nous soyons ravis d'offrir cette commodité cette année, cette inclusion n'est pas garantie pour les événements futurs.
- Un laissez-passer « exposant » pour deux représentants de votre stand. Chaque laissez-passer comprend deux petits déjeuners et deux déjeuners, ainsi que l'accès aux suites d'accueil. Des laissez-passer supplémentaires peuvent être achetés au prix de 250 \$ dans la limite de trois laissez-passer supplémentaires par stand, qui comprennent également deux petits déjeuners et deux déjeuners, ainsi que l'accès à la suite d'hospitalité. Le port du badge est obligatoire pour toutes les manifestations. L'entrée peut être refusée si votre badge n'est pas visible.
- La liste des délégués (avec le titre du délégué, la municipalité et la province) sera disponible à la mi-mai 2026.
- Logo de l'entreprise et lien direct du site Web de l'ACAM vers les organisations exposantes.





Ce qui n'est pas inclus dans la location d'un stand

- Cartes d'exposant supplémentaires. Des laissez-passer supplémentaires pour les exposants sont nécessaires en plus des deux laissez-passer initiaux fournis lors de l'achat de votre stand. Ils coûtent 250 \$ chacun et comprennent deux petits déjeuners et deux déjeuners, ainsi que l'accès à la suite d'hospitalité.
- Tickets pour les événements sociaux. Les billets pour la soirée décontractée du mardi et le dîner du président du mercredi ne sont pas inclus dans le forfait d'inscription des exposants mentionné ci-dessus. Ces événements nécessitent l'achat de billets supplémentaires qui ne sont pas remboursables.

Capture de prospects - 250 \$ par stand

Pour un montant unique de 250 \$ par stand, toute votre équipe d'exposants aura accès à l'outil de capture de prospects d'EventMobi. Cet outil puissant permet aux exposants de collecter, de qualifier et de gérer facilement les prospects pendant la conférence de l'ACAM. Il s'intègre parfaitement aux téléphones intelligents, ce qui permet de numériser rapidement les codes QR des participants. Les exposants peuvent ajouter des notes, définir des actions de suivi et accéder à des données en temps réel grâce à un tableau de bord intuitif. Cet outil améliore la gestion des prospects en offrant des qualificateurs personnalisables et des options d'exportation instantanées, ce qui permet aux exposants de maximiser leur retour sur investissement en rationalisant le processus de capture des prospects. L'achat de l'outil de capture de prospects vous donne également un accès exclusif à votre portail d'exposant dans l'application EventMobi afin de personnaliser votre profil d'exposant sur l'application.



Prix de présence du salon des exposants

L'ACAM aimerait que chaque exposant fournisse au moins un article pour les tirages de prix de présence qui auront lieu lors des cérémonies de clôture, le mercredi 27 mai à 13 h, qui se tiendront immédiatement après le déjeuner dans la même salle. Veuillez contacter molly.furzer@camacam.ca si vous avez des questions ou si vous souhaitez offrir un prix.



Horaire d'exposition

Lundi 25 mai	
De 13 h à 16 h 30	Installation des stands
De 18 h à 21 h	Réception de bienvenue et salon des exposants
Mardi 26 mai	
De 10 h 15 à 11 h	Pause rafraîchissement, au salon des exposants
De 13 h à 13 h 30	Dessert servi au salon des exposants
De 14 h 30 à 15 h 15	Pause rafraîchissement, au salon des exposants
Mercredi 27 mai	
De 10 h 15 à 11 h	Pause rafraîchissement, au salon des exposants
11 h	Démontage des stands
De 13 h à 13 h 30	Cérémonie de clôture et tirages, après le déjeuner dans l'espace plénier

^{*}Les stands des exposants doivent être entièrement installés avant 16 h 30 le lundi 25 mai et doivent rester intacts jusqu'à 11 h le mercredi 27 mai. Le démontage se fera à partir de 11 h ce mercredi. Si l'horaire doit être modifié, les exposants en seront informés par écrit.

Équipe commerciale de l'exposition et personnes-ressources

Des questions?

Ventes, parrainages et publicité : veuillez contacter Jennifer Goodine, directrice générale de l'ACAM à admin@camacam.ca ou au 506-460-2135

Logistique de l'exposition : contacter Molly Furzer, directrice des expositions à l'ACAM à molly.furzer@camacam.ca

FAITS CONCERNANT L'ADHÉSION À L'ACAM & CONFÉRENCE ANNUELLE

Grâce à son envergure nationale et ses presque 1 000 professionnels dans les administrations locales, l'ACAM peut s'avérer très intéressante pour des partenaires d'affaires potentiels. La conférence annuelle accueille généralement 375 membres représentant 300 communautés canadiennes.

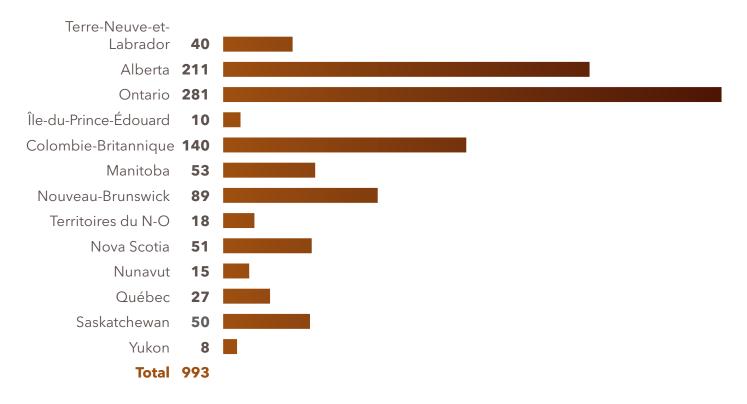
Les municipalités canadiennes dépensent plus de 40 milliards de dollars par an et les membres de l'ACAM représentent plus de 85 % de la population du pays.

Les membres de l'ACAM sont les plus hauts fonctionnaires nommés dans leurs municipalités. On y trouve notamment des directeurs généraux et municipaux ainsi que des personnes qui occupent un poste de direction relevant directement de leur responsabilité (directeurs généraux adjoints, directeurs, chefs de service, commissaires généraux ou en chef, secrétaires municipaux, etc.).

Les autres délégués sont entre autres des membres à la retraite ou des membres honoraires, de futurs directeurs et décideurs municipaux, des consultants du secteur privé ou des fournisseurs de services.

QUI PARTICIPE?

Membres de l'ACAM par province ou territoire



Membres de l'ACAM par titre



MERCI À NOS EXPOSANTS DE 2025

- AccessE11
- Action Car and Truck Accessories
- Applied Électronique
- Canadian Institute of Quantity Surveyors (CIQS)
- Canadian Ramp Company
- Canadian Standards Association
- Canoe Benefits
- Canoe Procurement Group of Canada
- Canvas Distribution
- City Reporter by Noratek Solutions Inc.
- ClearPoint Strategy
- Cocoriko
- Commercial Truck Equipment
- Commissionaires
- Custom Ice Inc.
- DataVisual Marketing Inc.
- DCG Philanthropic Services Inc.
- Deloitte LLP

- Dominic Systems Limited
- Entandem Inc.
- Envisio Solutions Inc.
- eScribe
- FlashVote
- Gestisoft
- Gordian
- Grainger Canada
- Granicus
- Honeywell
- Insituform Technologies Limited
- Intellera Inc.
- Itron Canada, Inc.
- Johnson Controls Canada
- Jostle Corporation
- Kamstrup Water Metering
- Keldar Leadership
- KTI Limited
- LED Roadway Lighting/Liveable Cities
- Localintel

- MCG Consulting Solutions
- Metercor Inc.
- Muni
- NAPA Auto Parts
- National Bank of Canada
- Neptune Technology Group
- Northern Mat & Bridge
- Parkmobile
- Predictive Success Corporation
- Ridgeback Security
- Rogers Cybersecure Catalyst, Toronto Metropolitan University
- Service Line Warranties of Canada
- Social Pinpoint
- ThinkDox Inc.
- United Rentals of Canada, Inc.
- Veolia Water Technologies Canada
- Vortex Aquatic Structures International
- With Community Calendar

POURQUOI PARTICIPER?

La force des contacts face à face

La conférence de l'ACAM, c'est l'occasion de rencontrer un éventail diversifié de participants représentant plus de 300 municipalités de tout le Canada, de faire connaître vos nouveaux produits et services, de jouer au golf avec des collègues et de faire du réseautage aux nombreuses activités au programme de l'ACAM 2026!

Pourquoi participer?

- Vous pourrez rencontrer en personne de nombreux DG et gestionnaires de municipalités et d'autres décideurs locaux pour leur présenter vos produits et services et répondre à leurs questions.
- Profitez de près de six heures d'exposition.
- Pour favoriser la fréquentation des stands et la visibilité du salon, l'ACAM organise, à l'intérieur du salon d'exposition, plusieurs de ses activités comportant des services de nourriture et de boissons (réception de bienvenue, pauses rafraîchissantes, et desserts. Réparties sur trois jours, elles vous donneront bon nombre d'occasions de rencontrer des clients et de générer de l'intérêt.
- Les petits déjeuners et les déjeuners pour deux personnes sont inclus dans votre stand d'exposant et vous avez la possibilité d'acheter des billets individuels pour participer aux activités sociales avec les participants.
- Vous pourrez renforcer vos relations existantes et en nouer de nouvelles.
- Vous repartirez avec de nouveaux clients, de nouvelles pistes d'affaires et une meilleure connaissance de ce que l'ACAM peut permettre à votre entreprise d'accomplir.

Que fait l'ACAM pour promouvoir le salon?

Avant la conférence

- Nous encouragerons les participants à découvrir les exposants sur notre site web et notre appli mobile, ce qui les informe à l'avance de votre présence à l'exposition et leur permet de prévoir du temps pour vous rencontrer une fois sur place.
- Nous diffuserons sur les réseaux sociaux des messages dédiés à la promotion du salon des exposants.
- Activités interactives conçues pour attirer les participants au salon professionnel.

Pendant la conférence

- Nous enverrons quotidiennement des courriels aux participants afin de promouvoir le salon des exposants et les possibilités d'interaction.
- L'horaire du salon sera indiqué sur l'appli mobile et le programme de la conférence.
- Encourager les participants à participer aux activités interactives.
- Nous enverrons des rappels spéciaux sur l'appli mobile tout au long de la conférence.

CE QU'EN PENSENT LES EXPOSANTS DE 2025...

93 % des exposants de 2025 ont manifesté l'intérêt de revenir, l'événement étant pour eux un incontournable.

95 % des exposants de 2025 ont affirmé que l'événement offrait de précieuses possibilités de réseautage et de contacts commerciaux.

« Les participants étaient intéressés et prêts à discuter de leurs besoins. »

- Exposant

« La qualité de l'organisation et les détails de cette conférence m'ont étonné au plus haut point. Les occasions de faire connaître notre marque et d'entrer en contact avec des clients potentiels étaient nombreuses et nous ont permis d'accroître notre présence sur les marchés où nous cherchons à nous implanter. Ce résultat est dû en grande partie à l'excellence de l'organisation, de l'hospitalité et des communications de l'équipe de l'ACAM avant et pendant la conférence. J'ai déjà hâte à la prochaine conférence! »

- Exposant

« La conférence de l'ACAM est notre principale source de contacts de qualité dans tout le pays. L'équipe de l'ACAM est très motivée et son enthousiasme se ressent dans l'excellente conférence qu'elle organise. »

- Exposant

« Nous participons chaque année à la conférence de l'ACAM parce qu'elle nous permet d'élargir notre présence partout au Canada. Les organisateurs ne ménagent pas leurs efforts pour nous donner satisfaction et faire de l'exposition un succès. C'est un des salons professionnels les plus productifs de notre programme d'exposition. »



PROGRAMME PRÉLIMINAIRE DE LA CONFÉRENCE

Le programme est encore préliminaire et demeure sujet à modification.

Lundi 25 mai 2026	
13 h - 16 h 30	Installation du stand, au salon des exposants
7 h 30 - 14 h 30	Tournoi de golf
Matin et après-midi	Activités préconférence
18 h - 21 h	Réception d'ouverture, salon des exposants
19 h - 21 h 30	Suite de réception
Mardi 26 mai 2026	
6 h - 7 h	Course matinale
7 h 30 - 8 h 15	Déjeuner
8 h 15 - 9 h	Assemblée générale annuelle
9 h - 9 h 15	Cérémonie d'ouverture
9 h 15 - 10 h 15	Discours inaugural
10 h 15 - 11 h 00	Pause-rafraîchissement, au salon des exposants
11 h - 12 h	Séance plénière
12 h - 13 h	Dîner de récompenses pour longs états de service
13 h - 13 h 30	Dessert et café servis au salon des exposants
13 h - 14 h 30	Séances de travail en ateliers
14 h 30 - 15 h 15	Pause-rafraîchissement, au salon des exposants
15 h 15 - 16 h 15	Séances de travail en ateliers
18 h 30 - 22 h 30	Soirée décontractée

Horaire du salon des exposants

Coût supplémentaire de participation

Mercredi 27 mai 2026	
6 h à 7 h	Course matinale
7 h 30 à 8 h 15	Déjeuner
8 h 15 à 9 h 15	Séance plénière
9 h 15 à 10 h 15	Séance plénière
10 h 15 à 11 h	Pause-rafraîchissement, au salon des exposants
10 h 45 à 11 h 45	Conférence de clôture
12 h à 13 h	Dîner de remise des prix d'excellence
13 h à 13 h 30	Cérémonies de clôture et tirage au sort des prix des exposants (les exposants annonceront le(s) gagnant(s) de leur prix sur scène)
14 h à 16 h	Visites culturelles et atelier
18 h 30 à 19 h	Réception du souper de la présidence
19 h à 23 h	Souper de la présidence

Horaire du salon des exposants

Coût supplémentaire de participation



Dates importantes pour les exposants

Date	Activité
Vendredi 17 octobre 2025	Ouverture de l'inscription des exposants pour les partenaires Platine de l'ACAM
Vendredi 28 octobre 2025	Début de l'inscription des exposants qui sont partenaires d'affaires de l'ACAM
Jeudi 27 novembre 2025	Début de l'inscription des autres exposants
30 janvier 2026	Date limite pour demander l'annulation d'un stand d'exposant avec remboursement (moins 250 \$ de frais d'administration)
27 février 2026	Date limite pour demander l'annulation d'un stand d'exposant avec remboursement (moins 500 \$ de frais d'administration)
8 mai 2026	Date limite pour l'achat de laissez-passer supplémentaires pour les exposants ou de billets pour les événements de la soirée, etc.
15 mai 2026	Date limite pour organiser une location, l'électricité supplémentaire, un système audiovisuel et la manutention de matériel
	 Coordination de la livraison du matériel d'exposition (s'il y a lieu)
	 Déclarations de douane (s'il y a lieu)
Lundi 25 mai 2026 (13 h - 14 h 30)	Inscription et installation des stands.



SORTIR DES SENTIERS BATTUS

Moussez votre marque au-delà du stand!

Vous pouvez augmenter votre visibilité à la conférence de l'ACAM 2026 et au salon des exposants. Un large éventail de possibilités de promotion, de parrainage et de publicité vous est offert pour vous aider à avoir plus d'impact sur les participants, dont certaines sont présentées ci-dessous.

Nous vous invitons à communiquer avec Jennifer Goodine, directrice générale de l'ACAM, pour discuter d'une stratégie qui vous permettra de tirer le meilleur parti de votre présence à la conférence. Vous pouvez la contacter à admin@camacam.ca ou au 506-460-2135.

Billets de boisson - 500 \$ (25 billets)

Vous pouvez distribuer des billets de boissons aux personnes participantes pour la réception de bienvenue du lundi 25 mai (18 h - 21 h). Ils donnent droit à un verre de bière, de vin ou de boisson sans alcool affichant le logo de votre entreprise. Ils doivent être achetés à l'avance, au plus tard le 1er mai au coût de 500 \$ pour 25 billets.

Notifications de l'application mobile aux délégués - 200 \$

Nous sommes ravis d'offrir aux exposants une occasion unique d'améliorer leur visibilité et leur engagement lors de la conférence grâce à notre MobileApp. Pour seulement 200 \$, les exposants peuvent envoyer deux notifications push, l'une le mardi et l'autre le mercredi, directement sur les appareils mobiles des délégués. Ces notifications rappellent en temps utile aux délégués de visiter votre stand, garantissant ainsi une exposition et une interaction maximales. Ne manquez pas cette occasion de vous démarquer et d'attirer du trafic vers votre stand grâce à cet outil promotionnel exclusif.

Les exposants sont responsables de fournir le texte promotionnel au bureau national de l'ACAM avant l'événement.

Commandite d'un trou de golf

Le tournoi de golf de l'ACAM, le 25 mai, est une activité populaire qui réunira environ 100 participants - une excellente occasion d'accroître la visibilité de votre entreprise.

1^{er} choix : Commandite d'un trou Coût : 250 \$ chacun

- Nom de l'entreprise sur un panneau près d'un trou sur le parcours
- Mention verbale du commanditaire au cours du déjeuner de golf et sur l'affichage au pavillon

2° choix : Commandite d'un trou Coût : 500 \$ chacun

- Nom de l'entreprise sur un panneau près d'un trou sur le parcours
- Possibilité d'organiser sur le terrain un essai du produit, des démonstrations, etc. et d'y poster du personnel de l'entreprise commanditaire
- Mention verbale du commanditaire au cours du déjeuner de golf et sur l'affichage au pavillon.
- Des billets pour assister au petit-déjeuner de golf et au déjeuner avec les joueurs sont disponibles moyennant un supplément.

Vous cherchez une visibilité différente?

Si vous êtes intéressé par d'autres formes de reconnaissance, veuillez contacter Jennifer Goodine, directrice exécutive de l'ACAM, au bureau national de l'ACAM (<u>admin@camacam.ca</u>). Une trousse personnalisée pourra être préparée pour vous.

POSSIBILITÉS D'EXPOSITION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La conférence de l'ACAM est l'endroit idéal pour communiquer avec nos membres, mais pourquoi ne pas rester en contact tout au long de l'année ?

Le bulletin « eBrief » de l'ACAM

« eBrief »

Il existe plusieurs possibilités de transmettre de l'information aux membres de l'ACAM au moyen du site web de l'Association et de l'e-Brief, le cyberbulletin de l'Association qui est envoyé régulièrement à tous les membres actuels. Pour consulter les anciens numéros, cliquer <u>ici</u>.

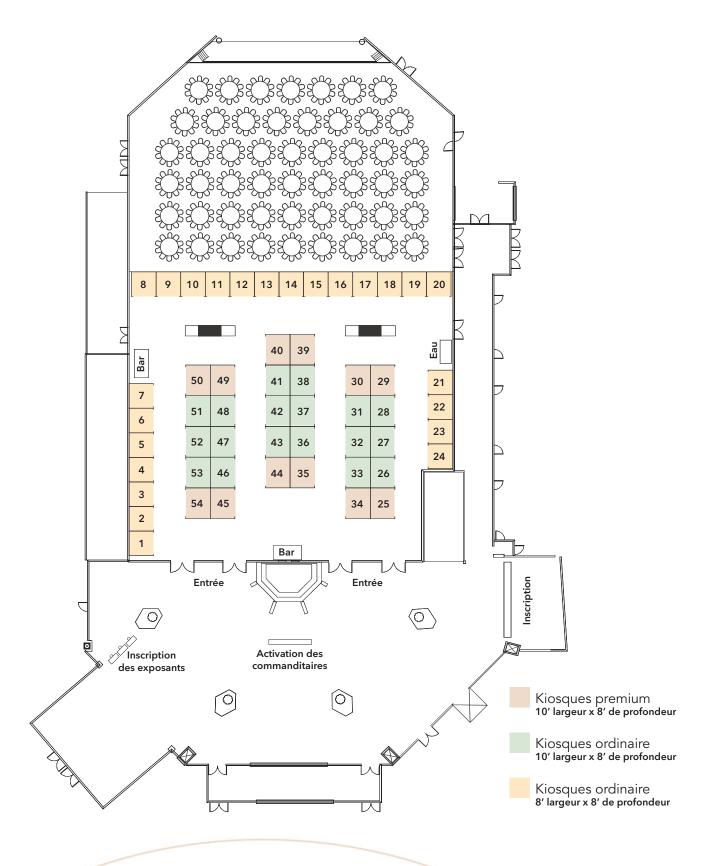
Édition spéciale du bulletin d'information électronique

- Édition personnalisée et spéciale qui met seulement en valeur l'entreprise partenaire (dossier d'informations et logo). Idéal pour s'adresser à l'ensemble des membres et faire valoir l'entreprise.
- Cette édition spéciale peut comporter au moins quatre à cinq articles qui seront rédigés par l'ACAM et recevront l'approbation finale de l'entreprise partenaire avant publication.
- Cette édition unique restera sur le site web de l'ACAM.
- Tarif ordinaire: 1600\$
- Tarif spécial partenaire d'affaires : 1350 \$

Insertion dans le bulletin d'information électronique

- Idéal pour s'adresser à l'ensemble des membres de l'ACAM. Il s'agit d'un bref article, de 100 mots maximum, sous forme de résumé, comportant un lien vers le site web et un logo. Parution unique.
- Tous les bulletins d'information électroniques sont disponibles sur le site web de l'ACAM.
- Tarif ordinaire: 600 \$
- Tarif spécial partenaire d'affaires : 450 \$

PLAN DU SALON 2026



CONDITIONS ET MODALITÉS D'EXPOSITION

1. Contrat

- La demande de kiosque d'exposition constituera un contrat liant l'exposant et l'ACAM.
- L'ACAM respectera l'entente d'emplacement, mais se réserve le droit de modifier au besoin sa décision jusqu'à l'ouverture de l'expo-conférence.
- Les kiosques seront vendus selon le principe du premier arrivé, premier servi, la priorité allant aux partenaires commerciaux, puis aux exposants ayant déjà assisté à des événements de l'ACAM auparavant.
- L'ACAM peut déléguer l'organisation de l'expo-conférence à un tiers qui agira pour le compte de l'ACAM.

2. Droit d'exposer

Cette exposition a pour but de procurer une vitrine pour les produits et services d'intérêt à l'intention des participants à la conférence. L'ACAM se réserve le droit d'enlever, de refuser ou d'interdire l'ensemble ou une partie du matériel exposé ou proposé qu'elle juge non convenable pour l'expo-conférence. Il est interdit à l'exposant d'utiliser un système de sonorisation.

3. Obligations des exposants

- L'exposant doit s'abstenir de tout comportement qui pourrait porter atteinte à l'image d'intégrité ou de professionnalisme de l'Association canadienne des administrateurs municipaux.
- L'exposant doit préserver la confidentialité de l'information privilégiée qui lui est confiée par l'Association canadienne des administrateurs municipaux.
- L'exposant doit s'efforcer, dans toute la mesure du raisonnable, de minimiser les conflits d'horaire entre les événements qu'il organise et les activités prévues au programme de la conférence annuelle.

4. Partage de kiosque

Il est interdit à l'exposant de partager ou de céder toute partie de l'espace qui lui est alloué sans l'autorisation expresse préalable de l'ACAM et d'exposer dans son kiosque, ou de permettre qu'on y expose, de la marchandise autre que ses produits habituels ou du matériel publicitaire sans lien direct aux produits et services exposés.

5. Non mise à disposition du bâtiment

L'ACAM ne peut être tenue responsable de la non mise à disposition d'un espace au cas où le bâtiment deviendrait inaccessible en raison d'un incendie, de la présence d'un ennemi public, d'une catastrophe naturelle, d'une grève, d'une décision des autorités ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté.

6. Paiements et remboursements

Pour être accepté en tant qu'exposant, il faut remplir les formulaires de demande et **faire parvenir l'intégralité du paiement à l'ACAM**. Le paiement en ligne est le seul moyen de réserver un kiosque. Si le paiement n'est pas reçu au moment de l'inscription, le kiosque sera libéré.

- Si un exposant se retire, des frais d'administration de 250 \$ lui seront demandés, à la condition que l'avis d'annulation soit donné par écrit au plus tard le 30 janvier 2026.
- Si un exposant se retire, des frais d'administration de 500 \$ lui seront demandés, à la condition que l'avis d'annulation soit donné par écrit au plus tard le 27 février 2026.
- Après cette date, les frais seront facturés dans leur intégralité.
- Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé pour des billets de repas ou d'activité supplémentaires ou encore des porte-noms.

7. Annulation du contrat

L'ACAM se réserve le droit de mettre fin au contrat et de reprendre possession de l'aire d'exposition allouée à l'exposant s'il ne respecte pas les conditions et modalités stipulées.

8. Dommages

L'ACAM ne doit pas être tenue responsable de dommages, directs, indirects, généraux, particuliers, corrélatifs ou autres que pourraient subir l'exposant, ses agents et employés ou les visiteurs.

9. Assurance responsabilité civile

Les exposants doivent souscrire, à leurs frais, une assurance responsabilité civile pour leurs objets exposés.

10. Sécurité

Après les heures d'ouverture, les lieux sont fermés à clé, mais cela ne constitue pas une police d'assurance. Les exposants sont priés de communiquer avec leur agent d'assurance commerciale pour obtenir la couverture nécessaire. L'ACAM n'assume aucune responsabilité en cas de vol, de perte ou d'endommagement d'un bien, quelle qu'en soit la cause.

11. Démontage du kiosque et retrait du matériel d'exposition

Tout le matériel d'exposition et tous les présentoirs et autres structures de présentation doivent être enlevés avant 15 h le mercredi 27 mai 2026. Le matériel de kiosque qui n'aura pas été retiré de l'aire d'exposition après cette échéance sera enlevé et entreposé par la compagnie responsable de l'organisation de l'exposition aux frais de l'exposant.

12. Code de conduite pour les exposants

L'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) s'engage à ce que toutes ses activités se déroulent dans un climat de respect et de dignité irréprochable. Ainsi, tous les exposants, délégués, conférenciers, commanditaires, bénévoles et membres du personnel de la conférence annuelle 2026, et du salon professionnel connexe, doivent se conformer au code de conduite de l'ACAM. Ce code exige que les participants se conduisent bien et de manière accueillante, sans harcèlement ni discrimination. Cette norme d'éthique essentielle s'applique à tous les aspects de la conférence, y compris aux activités sociales, visites d'étude, ateliers, séances plénières, réunions, salon des exposants et rassemblements sociaux auxquels participent les délégués, les exposants, les commanditaires, les conférenciers, les bénévoles et le personnel.

L'ACAM ne tolère aucune forme de harcèlement. Si vous êtes victime ou témoin d'un comportement inapproprié ou d'une attitude ou d'un langage agressif ou grossier, veuillez en informer un membre du personnel de l'ACAM. Toute personne agissant de cette manière verra son inscription révoquée et sera priée de quitter les lieux immédiatement.

Il est impératif d'avoir son porte-nom sur soi en permanence.